



Nice: Estrosi veut un policier armé dans chaque école à la rentrée

Nice, 4 avr. 2017 (AFP) -

Christian Estrosi a annoncé mardi sa volonté d'affecter un policier municipal armé dans chaque école de Nice, sous réserve d'une autorisation que l'actuelle ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem lui a pour l'instant refusée, par "dogmatisme" selon lui.

"La Constitution nous autorise à mettre un policier armé dans chaque école, disposant d'un bureau et pouvant surveiller ainsi les entrées, les sorties, faire émerger des listes et effectuer une surveillance des mouvements qui pourraient paraître suspects là où nous savons que les écoles sont une cible majeure de Daech", a déclaré l'élus LR, qui n'est plus maire de Nice mais toujours aux commandes de sa ville, et premier adjoint à la sécurité.

"Il ne nous reste qu'à espérer qu'un nouveau gouvernement, plus attentif à la sécurité de nos enfants scolarisés, nous permette (de le faire) à la prochaine rentrée scolaire 2017", a-t-il ajouté, en rappelant que la mairie est en train de recruter 110 policiers municipaux supplémentaires.

Dans l'immédiat, la mairie se contente de la seule option autorisée qui consiste à faire des patrouilles aux abords des 164 écoles de la ville. Elle finance le service d'un vigile par école depuis la rentrée. Après les vacances de Pâques, trois policiers municipaux seront affectés à un groupe scolaire particulièrement important, mais à l'extérieur de l'établissement.

Accusé de "surenchère sécuritaire" par la fédération de parents d'élèves FCPE dès l'annonce du projet en janvier, M. Estrosi a souligné que la concertation avait fait émerger un avis majoritairement favorable à cette mesure. Parmi les réfractaires, figurent selon la mairie un directeur d'école sur les six consultés, les syndicats enseignants CGT Education et SNUIPP et la FCPE, qui représente environ 25% des familles.

"C'est inutile et inefficace. Il vaut mieux qu'ils patrouillent à l'extérieur sur la voie publique pour que cela profite à l'ensemble des concitoyens, sans compter que cela pose des questions de sécurité", a réagi Laetitia Siccardi, responsable FCPE.

Depuis l'attentat du 14 juillet, la mairie s'est aussi dotée d'une salle de vidéoprotection 100% dédiée à la surveillance des écoles, en plus d'alarmes anti-intrusion, de boutons d'alertes et badges d'accès. M. Estrosi souhaite aussi étendre un dispositif de caméras capables de visionner l'intérieur des écoles en cas d'alerte, ce qui est interdit par la loi pour le moment.

clr/mdm/cb

Afp le 04 avr. 17 à 16 26.